Élection Montréal

ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

District électoral de Tétreaultville (071)

Endroits de vote - Jour du scrutin		Sections de vote
01	MANOIR CLAUDETTE BARRÉ 7979, rue Sherbrooke Est Salle d'activités	01
02	ÉCOLE SECONDAIRE D'ANJOU (HORS DISTRICT) 8205, rue Fonteneau Salle de combat	02-03-04-05-06-07-08-09-10
03	ÉCOLE LOUISE-TRICHET 2800, boulevard Lapointe Gymnase	11-12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22
04	ÉCOLE IRÉNÉE-LUSSIER ANNEXE LE CARON 2205, rue Mousseau Gymnase	23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34
05	ÉCOLE LA VÉRENDRYE 3055, rue Mousseau Gymnase	35-36-37-38-39-40-41-42
06	LES TOITS DE MERCIER VOLET 2 9250, rue Hochelaga Salle à manger	43-44-45
07	ÉCOLE PHILIPPE-LABARRE 3125, avenue Fletcher Gymnase	46-47-48-49-50-51-52-53
08	HABITATIONS PIERRE-BERNARD 8955, rue Sherbrooke Est Salle communautaire	54-55
09	ÉCOLE SAINT-JUSTIN 5005, rue Mousseau Gymnase	56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67
10	RÉSIDENCE HECTOR-VINET 9555, rue Hochelaga Salle communautaire	68-69-70

Dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

FLEUVE SAINT-LAURENT

N

Montréal

Service des Infrastructures, de la Voirie et des Transports

Division de la géomatique — Août 2017

.../pdf/mercier-tetrauville.dgn 2017-09-20 10:08:22